

Face à l'annonce du gouvernement de dérembourser l'homéopathie dès 2021, Les [LABORATOIRES LEHNING](https://www.lehning.com/fr) / T : 03.87.76.72.24 situés à Sainte-Barbe/57, affirment qu'ils « vont conserver tous les emplois liés à cette activité en adaptant l'offre de médicaments et de services liée à l'évolution de la réglementation ». Créateurs notables du L52, un produit homéopathique contre les états grippaux, les laboratoires rappellent que cette décision touche seulement une partie de ses activités : « Le groupe conçoit de nombreuses solutions pour traiter les maux du quotidien : des médicaments homéopathiques mais aussi phytothérapiques, ainsi que des compléments alimentaires et des produits phytocosmétiques. » <https://www.lehning.com/fr>